

## BREF COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CE DU 31/7/09

Parmi beaucoup d'autres, les points suivants ont été abordés.

### CRECHE D'ENTREPRISE :

Un projet de convention nous a été remis, et la Direction a sollicité l'avis du CE sur la réservation de berceaux à la crèche « Pavillon Victor » (station Alexandre) co-financée par l'employeur et le CE.

Notre position : ce dossier crèche est « à l'étude » depuis des années, il était question au départ de la création d'une crèche d'entreprise, il est question aujourd'hui de la réservation de berceaux. Il n'a jamais été, par ailleurs, évoquée l'idée d'un quelconque financement du CE. Arguant d'une opportunité qui s'offre à elle, la Direction nous demande, aujourd'hui, dans la précipitation, de nous positionner :

- nous ne connaissons pas précisément le coût de l'opération ni le nombre de berceaux qui sera réservé,
- nous savons par contre que la convention prévoit un cofinancement à hauteur de 25% du montant pour le CE et 75% pour l'employeur sachant que celui-ci bénéficie de la participation du CEJ de 55%. En clair, pour la réservation d'un berceau dont le coût « serait » de 10 000€, la CAF (employeur) paierait 3700€, le CE 2500€.

Nous considérons que, s'agissant du principe de la crèche d'entreprise, c'est à l'employeur de financer le dispositif, le CE, limité par sa dotation serait obligé d'amputer le budget d'autres œuvres sociales.

Nous serions quant à nous plutôt favorable à une participation (actuellement donné pour les centres aérés) étendue aux frais de garde des enfants de 0 à 3ans.

Au vu de tous ces éléments, les élus CGT au CE se sont prononcés contre ce projet.

### GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) :

Consultation du CE pour l'ouverture de négociations en vue de la mise en œuvre de ce dispositif à la CAF 13.

Ce dispositif consisterait à anticiper les évolutions de l'entreprise (départs, mutations...), chiffrer les besoins et mettre en œuvre les actions de l'ajustement pour en garantir le développement et l'organisation.

Ces négociations sont de toutes façons obligatoires puisqu'entrant dans le cadre de la loi du 18 Janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale.

Il est clair que la GPEC devant ce négocier dans le cadre stricte de la COG, les mesures qui seront mises en place seront de fait très limitées. Seul les besoins de l'entreprise en terme de rationalisation, de gestion, de productivité sont mis en avant.

Le pilotage suivant est annoncé par la DG :

- Mise en place de groupe de travail pour préparer les négociations
- Négociation avec les OS en vue de la signature d'un accord
- Commission de suivi qui se réunira après signature 2 ou 3 fois par an.

Notre position : compte tenu de ces éléments nous ne participerons pas au groupe de travail en tant qu'OS, mais participeront bien sûr aux négociations ne serait-ce que pour donner notre point de vue et continuer à dénoncer le manque de moyens dont nous disposons pour assurer nos missions.

### MESURES 2009 :

Sorties probables de la note de service en 10-2009

#### PRIMES DE 15% :

La direction affirme qu'elle sera vigilante quant au comptage des jours d'accueil pour 2009. La même procédure s'appliquera à tous les districts. Nous invitons les TC à se manifester s'ils constatent le moindre dysfonctionnement.

#### DOTATION RSA ET PRIME DU ½ mois :

La direction confirme que la procédure suit son cours concernant le recours qu'elle a formulé suite au non-agrément par la tutelle du protocole concernant le versement de la prime.

#### EMBAUCHE :

15 personnes seront recrutés en 9 ou 10-2009 pour la plateforme téléphonique et 10 personnes seront sur liste d'attente. Recrutement par la méthode des habiletés utilisé par pôle emploi (documents en notre possession).

Nous avons émis les plus grandes réserves quant à cette formule de recrutement. Nous avons également dénoncé, à l'occasion de plusieurs réunions le fait que le critère du permis de conduire soit maintenu comme critère de sélection qui nous paraît plus que discriminatoire.

#### SERVICE FORMATION :

Nous avons abordé le problème du manque d'effectif, ce service fonctionne en théorie avec 7 formateurs temps plein (ce qui nous paraît déjà insuffisant), en pratique il n'y a actuellement que 6 formateurs. Compte tenu des nombreuses formations indispensables aux nouveaux embauchés, des nécessaires formations de mise à jour « pour les plus anciens », des évolutions législatives, etc... Il nous semble difficile pour ce personnel, malgré ses compétences et sa disponibilité d'assurer sa mission dans de bonnes conditions.

#### ACCUEIL DISTRICT EDB :

Durant les travaux à la CAF de Marignane, les accueils seront transférés à St Victoret. Locaux mis à dispositions pour 6 mois sachant que le chantier est prévu sur une période d'au minimum 3 mois.

#### STOCKS ET FREQUENTATIONS A L'ACCUEIL :

28 600 BT en stock et plus de 1800 dossiers de retard au social (FSL...). La direction annonce 3 jours de retard à Éole. Nous doutons de ce chiffre car au vu des informations en notre possession ce retard dans l'enregistrement de pièces serait plus important.

A l'accueil, une diminution de la fréquentation a été constatée : 84 000 allocataires reçus au mois de Juin 2009, 17 000 allocataires pour la semaine de Juillet (chiffre de la direction)

#### POINT SUR LA MONTEE EN CHARGE DE LA RSA :

Nous avons demandé que les questions qui se posent tant sur le plan législatif que sur le plan informatique soit réglé rapidement car cela pose problème pour la liquidation des dossiers, pour l'information des allocataires et les renseignements donnés à l'accueil. La direction répond « Les choses se règlent progressivement ». Patience...

La prochaine séance de la plénière du comité d'entreprise devrait se tenir mi-septembre 2009.